

Département de l'Ain

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Belley

Liberté, Egalité, Fraternité

Canton de Lagnieu

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

**Objet de délibération :**

**Séance du 22 septembre 2020**

**Election des vice-présidents**

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 65 délégués sur 82, convoqués le 14 septembre 2020

Pouvoirs donnés :

Sylvie RIGHETTI-GILOTTE donne pouvoir à Daniel MARTIN, CCPA

Marilyn BOTTEX donne pouvoir à Erice BEAUFORT, CCPA

Alexandre JOUX donne pouvoir à Emmanuel GINET, CCPA

Jean-Louis GUYADER donne pouvoir à Alexandre NANCHI, CCPA

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames GARIBIAN, BEAU-GUYAT, FILLION, MARION et AGUERSIF

CC de la Côte à Montluel : Monsieur BOYER.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Madame GABASIO et Messieurs BELLANGEON et CHAVENT.

Est élu secrétaire de séance : M. Paul VERNAY (C.C. de la Plaine de l'Ain)

Après l'installation du président, il est procédé à l'élection des vice-présidents selon les conditions ci-dessous :

- les vice-présidents sont élus à bulletin secret à la majorité absolue
- si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour ; l'élection a lieu alors à la majorité relative
- l'élection des vice-présidents se fait par scrutins successifs et individuels. Ils prennent rang, dans l'ordre de leur nomination

Monsieur le président rappelle que l'organe délibérant a choisi 6 vice-présidents. Il propose à l'assemblée la liste des vice-présidents suivante :

Liste des candidats :

Madame Anne BOLLACHE, 1<sup>ère</sup> vice-présidente,

Monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT, 2<sup>ème</sup> vice-président,

Madame Valérie POMMAZ, 3<sup>ème</sup> vice-présidente,

Monsieur Jean-Alex PELLETIER, 4<sup>ème</sup> vice-président,

Monsieur Emmanuel GINET, 5<sup>ème</sup> vice-président,

Monsieur Lionel MANOS, 6<sup>ème</sup> vice-président.

Il est alors procédé au **1<sup>er</sup> tour de scrutin**, à bulletin secret, à la majorité absolue – membres en exercice 82

- présents ou représentés : 69

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 01

- nombre de suffrages exprimés : 68

A obtenu :

Madame Anne BOLLACHE : 68 voix

Il est alors procédé au **1<sup>er</sup> tour de scrutin**, à bulletin secret, à la majorité absolue – membres en exercice 82

- présents ou représentés : 69

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 01

- nombre de suffrages exprimés : 68

A obtenu :

Monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT : 68 voix

Il est alors procédé au **1<sup>er</sup> tour de scrutin**, à bulletin secret, à la majorité absolue – membres en exercice 82

- présents ou représentés : 69

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 01

- nombre de suffrages exprimés : 68

A obtenu :

Madame Valérie POMMAZ : 68 voix

Il est alors procédé au **1<sup>er</sup> tour de scrutin**, à bulletin secret, à la majorité absolue – membres en exercice 82

- présents ou représentés : 69

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 01

- nombre de suffrages exprimés : 68

A obtenu :

Monsieur Jean-Alex PELLETIER : 68 voix

Il est alors procédé au **1<sup>er</sup> tour de scrutin**, à bulletin secret, à la majorité absolue – membres en exercice 82

- présents ou représentés : 69

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 01

- nombre de suffrages exprimés : 68

A obtenu :

Monsieur Emmanuel GINET : 68 voix

Il est alors procédé au **1<sup>er</sup> tour de scrutin**, à bulletin secret, à la majorité absolue – membres en exercice 82

- présents ou représentés : 69

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 01

- nombre de suffrages exprimés : 68

A obtenu :

Monsieur Lionel MANOS : 68 voix

Sont élus vice-présidents du syndicat mixte BUCOPA :

1<sup>ère</sup> vice-présidente, Madame Anne BOLLACHE

2<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT

3<sup>ème</sup> vice-présidente, Madame Valérie POMMAZ

4<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Jean-Alex PELLETIER

5<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Emmanuel GINET

6<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Lionel MANOS

Le président,  
Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme*

*La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le*

*Affichée le*